

# INSCRIPTION - BROCANTE \_VIDE GRENIER

**A déposer dans une enveloppe au nom de l'Association au plus tard pour le 10 septembre**

**au 38 Grande rue (Mairie) ou lors des permanences – samedi 30 août (10h à 12 h)  
vendredi 05 septembre (17 h - 19 h) - Jeudi 11 septembre (17 h - 19 h)**

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Tél / Port \_\_\_\_\_ email \_\_\_\_\_

**Souhaite \_\_\_\_\_ ml à 2 € soit un total de \_\_\_\_\_ € et aurai autant de mètre(s) en gratuité (chèque à l'ordre de l'Association)  
Seules les réservations avec le règlement seront retenues, (encaissement après la brocante).**

**Déclare sur l'honneur : ne pas être commerçant(e), ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L310-2 du Code de commerce),  
ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du code pénal)**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature (\*) *La signature vaut acceptation du présent règlement*

**Pièces obligatoires :** • photocopie recto/verso carte d'identité ou passeport (en cours de validité)

• liste complète des objets que vous souhaitez vendre (sur papier libre)

## **Règlement :**

Placement à partir de 5 h30 le jour J. **Les exposants recevront leur n° d'emplacement la veille par SMS ou mail.** Ils acceptent l'entière responsabilité pour tous les accidents, casses, pertes et vols qui peuvent survenir à leurs biens, à eux-mêmes ou encore aux personnes les accompagnant. Il est entendu que les organisateurs sont déchargés de toute responsabilité et que les exposants ne pourront se retourner contre eux.

**Aucun déplacement de véhicule durant la brocante.**

Les consignes du Plan vigipirate, aucun véhicule ne sera autorisé à entrer ou sortir mis à part les secours.

Aucun remboursement ne sera fait en cas de mauvais temps

**L'exposant s'engage à laisser l'emplacement vide et propre en partant**